

VERSION GRECQUE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Jean Yvonneau, Estelle Oudot

Coefficient : 3 ; **Durée** : 4 heures

Trois cent trente-deux copies ont été corrigées cette année (contre 344 l'an passé). Les notes s'échelonnent de 19,5 / 20 à zéro (le cas de nullité ne touchant heureusement qu'une seule copie que l'on qualifiera de fantaisiste, selon l'usage). La moyenne atteint 9 / 20 (contre 7,87 en 2004). Inutile d'entonner le péan trop fort : il convient probablement d'imputer cette hausse sensible moins à l'amélioration de la race khâgnine (dont nous sommes tous) qu'à la nature du texte proposé. Ce morceau de prose plutôt simple, sans échafaudages périodiques ni constructions tourmentées, était assez facilement compréhensible dans ses grandes lignes, mais recelait tout de même un certain nombre de passages dont la traduction exacte requérait de bonnes connaissances grammaticales doublées parfois de finesse d'esprit. Bref, ce texte illustre à merveille un canon, celui du « accessible mais discriminant ». Il possédait en outre une vertu didactique touchant à la critique littéraire : celle de manifester là encore avec un certain éclat combien peu la main même de Lysias devait être rapprochée d'un texte bardé de qualités pédagogiques, certes, mais assez largement dépourvu de « grâce », pour reprendre l'antique caractérisation due à Denys d'Halicarnasse.

Revenons maintenant plus en détail sur cet extrait du *Corpus lysiacum* (*Contre Andocide* (= 6), 3-7, avec coupure au § 3) et énumérons les fautes le plus souvent commises.

Phrase 1 (Ἀδύνατον δὲ καὶ ὑμῖν ἐστὶ, περὶ τοιούτου πράγματος φέρουσι τὴν ψῆφον, ἢ κατελεῆσαι ἢ καταχαρίσασθαι Ἀνδοκίδῃ.)

- Faisons d'abord un sort au δέ : pourquoi diable le traduire et commencer un texte français par une coordination (« et », « mais ») ? C'est là, au mieux, estimer que le texte n'est pas autonome et que le jury a mal fait son travail, et au pire, méconnaître l'usage du français et la simple logique ;

- ensuite, ce début recelait un piège classique : un participe présent au datif pluriel (φέρουσι) que peu de candidats, heureusement, ont confondu avec une 3^e personne du pluriel de l'indicatif ;

- en revanche, inattention aussi regrettable que classique elle encore, ὑμῖν a été trop souvent confondu avec ἡμῖν ;

- τοιούτου ne doit pas être traduit comme un démonstratif ;

- quant au verbe καταχαρίζομαι, son emploi intransitif n'apparaît certes pas nettement dans le Bailly, mais le αὐτῷ οὐδὲν χαρισσόμενοις de la fin l'éclaire parfaitement : l'orateur dénonce l'idée de « faire une grâce » à Andocide, de le traiter avec faveur, indulgence, complaisance — mais pas de le « grâcier », car la notion grecque de χάρις, pour riche qu'elle soit, ne comporte aucune acception juridique, contrairement au français « grâce ». On comparera la formule d'Isocrate (*À Nicoclès*, 18) τὰς κρίσεις ποιῶ... μὴ πρὸς χάριν μηδ' ἐναντίας ἀλλήλαις, « rends des jugements... exempts de favoritisme et d'incohérence » ;

- en français, enfin, de nombreux candidats sont tombés dans la facilité délictueuse du zeugme en écrivant des phrases du genre : « il vous est impossible d'avoir de la pitié ou d'accorder une faveur à Andocide » (en toute rigueur, « à Andocide » ne peut compléter « avoir de la pitié »).

Phrase 2 a (Φέρε γάρ, ἄν νυνὶ Ἀνδοκίδης ἀθῶος ἀπαλλαγῆ δι' ὑμᾶς ἐκ τοῦδε τοῦ ἀγῶνος καὶ ἔλθῃ κληρωσόμενος τῶν ἐννέα ἀρχόντων καὶ λάχῃ βασιλεύς,)

- Φέρε a été malencontreusement rapproché de φέρουσι τὴν ψῆφον et librement traduit par « votez ! » (injustifiable), alors qu'il ne s'agit que d'une interjection courante ;
- ἄν (= ἔάν) n'a pas toujours été identifié, malgré sa position initiale ;
- ἀθῶος a une minuscule à l'initiale et un iota souscrit à l'oméga, on insiste — cette minimale attention permet de ne pas s'égarer dans la montagne de l' Ἀθῶος, plusieurs fois gravie ; par ailleurs, comme l'adjectif ἀθῶος n'est pas épithète mais attribut, l'on traduirait littéralement ainsi : « s'il sort de ce procès de façon telle qu'il ne reçoive pas de châtement » (et l'on gardera à l'esprit que « impuni » n'est pas synonyme d'« innocent ») ;
- ἀπαλλαγῆ a donné lieu à une grossière erreur d'analyse : ce verbe au subjonctif a été pris pour le datif singulier du nom ἡ ἀπαλλαγῆ, ce qui ruine toute tentative rationnelle de construire la phrase ; le καί, en particulier, ne coordonnerait alors plus rien !
- ἀγών, mot essentiel de la civilisation grecque, doit être connu des candidats dans ses principales acceptions ; le contexte judiciaire, dûment rappelé par le déictique τοῦδε, aurait dû prévenir toute traduction par « assemblée » ou « joute » ;
- en français, on dit « s'il quitte le procès... et qu'il aille se faire tirer au sort » (et non « s'il quitte...et s'il va ») ; le numéral « neuf » est invariable.

Phrase 2 b (ἄλλο τι ἢ ὑπὲρ ὑμῶν καὶ θυσίας θύσει καὶ εὐχὰς εὔξεται κατὰ τὰ πάτρια, τὰ μὲν ἐν τῷ ἐνθάδε Ἐλευσινίῳ, τὰ δὲ ἐν τῷ Ἐλευσίνι ἱερῷ,)

- ἄλλο τι ἢ est un hellénisme, et la phrase signifie littéralement : « [fera-t-il] autre chose que d'accomplir des sacrifices et de formuler des prières, (tout cela) en votre nom, selon la coutume ? »
- la locution τὰ μὲν ..., τὰ δὲ ... ne développe aucunement τὰ πάτρια, pas plus qu'elle ne reprend θυσίας et εὐχὰς : elle veut dire tout simplement « tantôt... tantôt » ;
- beaucoup ont eu du mal à comprendre que l' « Éleusinion » était différent du « temple d'Éleusis » mentionné juste après ; cela reflète probablement une ignorance de la topographie (Éleusis est en Attique, mais pas à Athènes), ainsi qu'une faculté de lecture un peu réduite, car le Bailly (s.v. Ἐλευσίνιος, 4 τὸ Ἐλευσίνιον) traduit très explicitement « le temple de Déméter, à Athènes » ; comment, sinon, rendre compte de l'adverbe ἐνθάδε ?

Phrase 2 c (καὶ τῆς ἑορτῆς ἐπιμελήσεται μυστηρίοις, ὅπως ἂν μηδεὶς ἀδικῆ μηδὲ ἀσεβῆ περὶ τὰ ἱερά,)

Il ne fallait surtout pas faire de ἑορτῆς (génitif qui complète très régulièrement le verbe ἐπιμελοῦμαι) le complément du nom μυστηρίοις (datif calendaire, cf. la *Nouvelle grammaire grecque* de J. Bertrand, § 66), ce qui aboutissait à un improbable « les mystères de la fête » (ambiance plus digne d'Alain-Fournier que du Pseudo-Lysias) ; la subordonnée introduite par ὅπως ἂν... développe aussi ἐπιμελήσεται, et l'on comprend donc : « ne sera-t-il pas préposé à la fête lors des mystères, et ne devra-t-il pas [à ce titre] veiller à ce que nul ne commette de délit ni d'impiété à l'égard des objets sacrés ? ».

Phrase 3 a (Καὶ τίνα γνώμην οἴεσθε ἔξειν τοὺς μύστας τοὺς ἀφικνουμένους,)

Littéralement, la phrase signifie : « quelle opinion croyez-vous qu'auront les initiés qui viennent [à Éleusis]... ? »

Le groupe τοὺς μύστας τοὺς ἀφικνουμένους a posé un problème à bien des candidats, apparemment désarçonnés par cet emploi, pourtant si banal, d'un participe à fonction d'épithète (rappelons que ὁ νόμος ὁ ἀρχαῖος équivaut à ὁ ἀρχαῖος νόμος) et donc par le fait que τοὺς ἀφικνουμένους développait seulement τοὺς μύστας. Toujours est-il que les faux sens et les contresens ont fleuri, enracinés le plus souvent dans une mauvaise analyse du temps du participe ou dans l'idée que, puisqu'il était question d'initiés, le cheminement devait

être figuré, ce qui a conduit à de nombreux « ceux qui viennent pour être initiés », « ceux qui vont être initiés », « ceux qui sont parvenus jusqu'à l'initiation », voire « les initiés aux mystères, ceux qui y sont parvenus » (sic), et ainsi de suite.

Beaucoup n'ont pas vu, en outre, que τοὺς μύστας τοὺς ἀφικνουμένους constituait le sujet d' ἔξειν.

Phrase 3 b (ἐπειδὴν ἴδωσι τὸν βασιλέα ὅστις ἐστὶ καὶ ἀναμνησθῶσι πάντα τὰ ἡσεβημένα αὐτῶ,))

- ἴδωσι vient de ὀράωω, « voir », et non de εἰδέναι, « savoir » !

- trop de candidats ont traduit la prolepse dans un français plus approximatif que littéral (« quand ils verront l'archonte-roi, qui il est », à proscrire évidemment) ; des formules variées étaient pourtant recevables du moment qu'elles sautaient le pas : « quand ils verront quel genre d'homme est l'archonte-roi » (le plus exact), mais aussi, par exemple, « quand ils verront à quoi ressemble l'archonte-roi » (qui ne trahit pas l'essentiel).

- ἀναμνησθῶσι a été pris pour une forme passive ;

- πάντα a été omis ;

- αὐτῶ n'est rien d'autre que le complément d'agent, très normalement au datif, du parfait passif ἡσεβημένα.

Phrase 3 c (ἢ τοὺς ἄλλους Ἑλληνας, οἱ ἔνεκα ταύτης τῆς ἑορτῆς ἔρχονται ἢ θύειν εἰς ταύτην τὴν πανήγυριν βουλόμενοι ἢ θεωρεῖν;))

- τοὺς ἄλλους Ἑλληνας est naturellement sur le même plan que τοὺς μύστας τοὺς ἀφικνουμένους ;

- « les Grecs » prend la majuscule ;

- il importe de ne pas confondre ταύτης (« cette ») et τῆς αὐτῆς (« la même »), sous peine d'irriter violemment le jury ;

- la présence rapprochée de deux noms de sens voisin, ἑορτῆς (« fête ») et πανήγυριν (« rassemblement solennel ») a semé le trouble ; il faut avouer que cette redondance ne se justifie guère que dans le cadre mesquin d'une rhétorique de l'insistance. On signalera cependant l'emploi intéressant de la préposition εἰς qui induit le mouvement nécessaire à l'accomplissement de l'action principale (ici θύειν), comme chez Thucydide qui dit des Pisistratides (6, 54, 5) : ἐς τὰ ἱερά ἔθουον (« ils allaient dans les temples faire des sacrifices ») ;

- le grec, qui a l'ellipse facile, a suscité de nombreuses fautes de syntaxe en français, du type « soit parce qu'ils veulent sacrifier..., soit être spectateurs. »

Phrase 4 (Οὐδὲ γὰρ ἀγνῶς ὁ Ἀνδοκίδης οὔτε τοῖς ἔξω οὔτε τοῖς ἐνθάδε διὰ τὰ ἡσεβημένα.))

« C'est qu'Andocide n'a rien d'un inconnu... » (heureuse traduction parfois rencontrée, qui rend bien la double négation du grec Οὐδὲ γὰρ ἀγνῶς).

- Οὐδὲ γὰρ a pu surprendre (puisqu'aucune négation ne précédait et que « ne... pas même » ou « ne... pas non plus » ne satisfaisait aucunement) mais n'a pas gêné ; il s'agissait en fait de la négation de καὶ γάρ (cf. Denniston, *The Greek Particles*, p. 111 sq.) ;

- de façon répétée, ἀγνῶς a été compris dans un sens actif (« ignorer »), quand il n'était pas purement et simplement confondu — pur scandale — avec ἀγνός ;

- τοῖς ἔξω et τοῖς ἐνθάδε sont des masculins et non des neutres ; ils ne sauraient signifier « la forme et le fond » de quoi que ce soit et ne peuvent nullement se rendre par « ceux de l'extérieur et ceux de l'intérieur » (quatre colonnes plus une ?), mais par « ceux qui vivent à l'étranger et les gens d'ici » ;

- alerte sur l'e muet, enfin, que d'innombrables copies ont fâcheusement oublié à la fin d'« impie ».

Phrase 5 (Ἀναγκαίως γὰρ ἔχει ἀπὸ τῶν πολὺ διαφερόντων ἢ κακῶν ἢ ἀγαθῶν ἔργων τοὺς ποιήσαντας γιγνώσκεισθαι.)

« Car les actions extraordinaires, bonnes ou mauvaises, font nécessairement connaître ceux qui les ont accomplies », « de fait, il est inévitable que les auteurs des actions remarquables en bien ou en mal soient connus » : plusieurs traductions habiles de cette sorte ont contrebalancé le nombre important de fautes sur cette phrase, fautes qui tiennent en partie à γιγνώσκεισθαι, naïvement interprété dans le sens d'« être jugé » à la lumière abusive du contexte judiciaire global et surtout au mépris de la phrase elle-même qui développe ouvertement la précédente.

Phrase 6 a (Ἐπειτα δὲ καὶ διώχληκε πόλεις πολλὰς ἐν τῇ ἀποδημίᾳ, Σικελίαν, Ἰταλίαν, Πελοπόννησον, Θετταλίαν, Ἑλλήσποντον, Ἰωνίαν, Κύπρον·)

- Ἐπειτα n'a pas de valeur temporelle ici, mais exprime un ajout dans l'argumentation ;

- dans les meilleures copies, on constate de louables efforts pour rendre les deux parfaits διώχληκε et κεκολάκευκεν (« il se trouve avoir apporté de la perturbation... ») mais au souvenir de la façon habituelle de traduire τυγχάνω construit avec un participe, on avoue être troublé par cette promiscuité ;

- ἀποδημία fait référence au long séjour forcé d'Andocide à l'étranger, suite à l'affaire des Mystères (les repentis n'ont jamais eu bonne presse) ; vu qu'il ne s'agissait pas de tourisme, « voyage » convenait donc moins que « séjour à l'étranger », tout simplement ; « pérégrinations » a été valorisé ;

- πόλις a une acception rare mais pas rarissime (dûment attestée par Bailly qui donne la référence de notre extrait), à savoir celle de « pays », « contrée » : c'est elle seule que peut légitimer pleinement le contexte, en l'occurrence la série des noms de lieux qui suit ;

- vu les sept toponymes énumérés, la probabilité était assez forte, hélas ! d'en voir un disparaître à la traduction ; très logiquement, c'est la Thessalie, pays des sorcières qui font même disparaître la lune, qui a le plus souvent été éclipsée ;

- on déplore de nombreuses fautes de français touchant l'usage des prépositions (« en Chypre » étant l'une des plus fréquentes).

Phrase 6 b (βασιλέας πολλοὺς κεκολάκευκεν, ᾧ ἂν ξυγγένηται, πλὴν τοῦ Συρακοσίου Διονυσίου.)

Littéralement, « il se trouve avoir flatté de nombreux rois — tous ceux qu'il a fréquentés, [en fait,] hormis Denys de Syracuse. »

La traduction de cette petite phrase s'est révélée une foire aux erreurs. Sans parler de « Dionysos le Syracusain », des « Dionysies de Syracuse » ou de — faute moins grave — κεκολάκευκεν analysé comme un plus-que-parfait, c'est bien la relative qui a dérouté l'immense majorité des candidats. Ces derniers se sont trompés tantôt sur l'antécédent du pronom relatif (cas le plus fréquent), tantôt sur le mode de la proposition, tantôt sur le sens de ξυγγένηται — tantôt sur les trois, et se sont alors multipliées des traductions telles que celles-ci : « Denys de Syracuse qu'il fréquentait », « ...aurait fréquenté », « ...avec qui il aurait été apparenté », voire l'interlope « ...avec qui il aurait eu des rapports ». Pour être un peu épineux, le tour n'en est pas moins fort classique et relève de la syllepse, autrement dit de l'accord selon le sens. La fonction généralisante du subjonctif accompagné de ἂν explique le passage de l'antécédent pluriel βασιλέας πολλοὺς au pronom relatif singulier ᾧ. On comparera Platon, *Protagoras* 345 d τούτους (...) ἐπαινείν, ὅς ἂν ἐκὼν μηδὲν κακὸν ποιῆ, « louer tous ceux qui ne font rien de mal volontairement ». La grammaire de Kühner-Gerth (II.1, p. 56, β) fournit d'autres exemples encore (outre notre passage du Pseudo-Lysias). « Il a flatté de nombreux rois qu'il fréquentait », plusieurs fois proposé, allait dans la bonne direction mais restait insuffisant et fautif en faisant disparaître la notion d'éventuel.

Signalons enfin à de nombreux candidats qu'ils excelleraient en rendant un c aux mots « exception » et « excepté ».

Phrase 7 a (Οὗτος δὲ ἢ πάντων εὐτυχέστατός ἐστιν ἢ πλείστον γνώμη διαφέρει τῶν ἄλλων, ὅς μόνος τῶν συγγενομένων Ἀνδοκίδῃ οὐκ ἐξηπατήθη ὑπ' ἀνδρὸς τοιούτου,)

- Οὗτος désigne Denys de Syracuse ;
- πλείστον n'a pas été rendu comme le superlatif qu'il est ;
- διαφέρω signifie très souvent, comme ici, « l'emporter sur » et non « être différent de » (la remarque vaut aussi pour la phrase 5) ;
- la polysémie du verbe σύνειμι, à l'origine de nombreuses errances dans la phrase précédente, a continué ses ravages ; pour ὅς μόνος τῶν συγγενομένων Ἀνδοκίδῃ, « la seule des relations d'Andocide à... » a été accepté ;
- la traduction du verbe ἐξηπατήθη qui tenait compte du préverbe (intensif) a donné lieu à une bonification.

Phrase 7 b (ὅς τέχνην ταύτην ἔχει, τοὺς μὲν ἐχθροὺς μηδὲν ποιεῖν κακόν, τοὺς δὲ φίλους ὅ τι ἂν δύνηται κακόν.)

- La succession des relatives favorisait en français une ambiguïté que la traduction devait impérativement éliminer, puisque dans le morceau de phrase précédent (7a), ὅς μόνος κτλ. renvoie à Denys tandis que ὅς τέχνην ταύτην ἔχει, ici, désigne Andocide ;
- τέχνην a fait l'objet de nombreux faux sens ou impropriétés : « méthode » et « technique » ne convenaient pas, mais plutôt « art » ; « celui qui fait profession de ne faire aucun mal... » exagère un peu mais reste très fidèle à l'esprit du propos – cela a donc été accepté.

Phrase 8 (Ὡστε μὰ τὸν Δία οὐ ῥάδιόν ἐστιν ὑμῖν αὐτῷ οὐδὲν χαρισαμένοις παρὰ τὸ δίκαιον λαθεῖν τοὺς Ἑλληνας.)

Littéralement : « de la sorte, par Zeus, il n'est pas facile pour vous de lui accorder quelque faveur (autrement dit : de lui être favorables en rien) contre la justice, à l'insu des Grecs. »

Cette phrase constitue à coup sûr le passage le moins compris — en concurrence, tout de même, avec 2c et 6b.

- « De sorte que » (pour traduire Ὡστε) a été pénalisé car cette conjonction de subordination ne saurait introduire une proposition principale (type de solécisme déjà stigmatisé dans le rapport 2004) ;

- passons sur la confusion entre ὑμῖν et ἡμῖν, déjà déplorée dans la phrase 1 ;
- la phrase offre une double difficulté ; la moindre est de bien identifier la construction du verbe λανθάνω qui admet ici à la fois un complément d'objet direct (τοὺς Ἑλληνας) et une proposition participiale (αὐτῷ οὐδὲν χαρισαμένοις παρὰ τὸ δίκαιον) qui développe ὑμῖν ; plus retorse apparaît la fonction de οὐδὲν qu'il ne faut surtout pas prendre pour argent comptant, mais interpréter comme un τι masqué : c'est un accusatif normalement attendu (χαρίζομαί τί τινι, « faire à quelqu'un la faveur de quelque chose ») et d'apparence négative parce qu'il a été contaminé par le οὐ ῥάδιόν ἐστιν de la principale ; de façon générale, en effet, il faut se souvenir que dans une phrase négative, les pronoms indéterminés prennent eux-mêmes une forme négative (cf. Kühner-Gerth, II.2, p. 203 sqq.). On peut proposer plusieurs rapprochements. Pour la négation explétive portant sur un participe, Platon, *Apologie*, 31 e οὐ γὰρ ἔστιν ὅστις ἀνθρώπων σωθήσεται οὔτε ὑμῖν οὔτε ἄλλῳ πλήθει οὐδενὶ γησιῶς ἐναντιούμενος, « il n'est personne parmi les hommes qui puisse sauver sa vie s'il est en franche opposition avec vous ou avec quelque autre assemblée populaire » ; sur un infinitif, *id.*, *ibid.*, 34 e οὐ μοι δοκεῖ καλὸν εἶναι ἐμὲ τούτων οὐδὲν ποιεῖν, « il ne me paraît pas convenable que je fasse quelque'une de ces choses ». Pour revenir à notre version, « il ne vous est pas facile de ne lui accorder aucune faveur... » a été un fréquent contresens. Cependant, les meilleurs se sont laissé porter par le (bon) sens général et par la rhétorique du passage entier (composition circulaire, puisque la dernière phrase constitue une reprise avec variation de la première).

Une constante attention aux formes et aux constructions (en grec mais aussi en français) et une non moins constante exigence de logique (interne surtout) ont permis de belles réussites dans la traduction de ce texte. Décidément, on ne saurait assez répéter le conseil de Jérôme à Augustin : « apprenez le grec ! »